

Livre**Frontières entre le Brésil et la Guyane française : second mémoire présenté par les Etats unis du Brésil au gouvernement de la Confédération suisse ; arbitre choisi selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome VI, Atlas**

Paris 1899

Résumé

Le Contesté franco-brésilien est un différend soulevé entre les gouvernements français et brésilien, sur la question de la délimitation de la frontière entre la Guyane et le Brésil. Le protocole du 10 avril 1897, signé entre la France le Brésil détermine que la rivière Japoc ou Vincent Pinçon est l'Oyapoc et que la limite intérieure se forme à partir de la source principale de cette rivière jusqu'à la frontière hollandaise par la ligne de partage des eaux du bassin des Amazones qui, dans cette région est constituée dans sa presque totalité par la ligne de faite des monts Tamuc-Humac.

Informations

Edition:	Paris,A. Lahure,1899.
Langues:	Anglais, Français
Provenances:	Bibliothèque Alexandre-Franconie
Type de contenu - document:	Livre - Atlas
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Titre d'ensemble:	Frontières entre le Brésil et la Guyane française
Format:	Application/pdf

Mots clés[FRONTIÈRES](#)[HISTOIRE POLITIQUE](#)[HISTOIRE COLONIALE](#)[CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN](#)[DROIT](#)[GÉOGRAPHIE](#)[BRÉSIL GUYANE FRANÇAISE](#)[16E SIÈCLE 17E SIÈCLE 18E SIÈCLE 19E SIÈCLE](#)**Conditions d'utilisation**

Domaine public

Citer ce document

Frontières entre le Brésil et la Guyane française : second mémoire présenté par les États unis du Brésil au gouvernement de la Confédération suisse ; arbitre choisi selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897 entre le Brésil et la France. Tome VI, Atlas , Paris, 1899. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 24 novembre 2024. Lien:
<HTTP://WWW.MANIOC.ORG/PATRIMON/HASH3663C37E72ED18DC2E779A>.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés